



Concertation Publique HEROIC LAND
Compte rendu 3^{ème} réunion (gestion des flux et accès)
Lundi 23 mai 2016
Forum Gambetta, rue Gambetta à Calais

Introduction par Natacha BOUCHART

Mme BOUCHART remercie les participants, rappelle les deux premières réunions tenues les 21 mars et 18 avril. Elle présente les personnes en tribune.

Le mot du garant, Michel GAILLARD

M. GAILLARD présente son rôle et sa désignation par la CNDP (Commission nationale de Débat Public), en tant que personnalité indépendante, neutre, pour veiller à la bonne qualité du dialogue entre le Maître d'œuvre et les participants.

Il expose les règles de bon fonctionnement pour la prise de parole, et rappelle le questionnaire satisfaction à remettre en fin de réunion, le support permettant de poser une question écrite en séance, ou de la déposer à la sortie pour obtenir ultérieurement réponse.

1) Présentation du projet et de la thématique

Présentation générale du projet, Jean-François THIBOUS

JF. THIBOUS, directeur de projet, présente les grandes lignes du projet HEROIC LAND, le film réalisé à partir des plans numérisés et le volet HEROIC CITY, quartier de transition entre entrée du parc, le parking et la ville.

Accès au parc et gestion des flux, François NOISETTE

M. NOISETTE, assistant en maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement présente successivement les flux générés par la fréquentation attendue, la ventilation par mode de transport, et l'impact sur la fréquentation des 4 voies autoroutières d'accès pour les visiteurs venant par voitures et bus. Il expose ensuite la desserte du site par transports en commun et les accès autoroutiers et routiers prévus pour amener ou ramener les visiteurs au parc. Il termine par l'organisation du parking des visiteurs et par le plan de circulation visant à ramener les visiteurs vers la ville et profiter à l'économie locale.

Intervention de Mme BOUCHART

En guise de conclusion de cette première partie de présentation, Mme BOUCHART souligne la « commande du territoire à Heroic Land » :

- bien relier le parc à l'infrastructure de transport
- rendre compatible les flux induits avec le trafic existant, en ne mélangeant pas les flux voitures avec les flux camions
- insérer le nouvel équipement dans le plan de circulation et dans la ville

- enfin que ce nouvel équipement puisse irriguer l'activité économique et touristique pour l'ensemble de la ville et de l'agglomération

Elle indique également que ce plan s'inscrit dans une concertation avec l'Etat, la SANEF pour les autoroutes et le Conseil Départemental pour les axes routiers, avec des études spécifiques en cours.

M. PIERRET, DG Adjoint à Cap Calais apporte enfin une précision sur l'organisation de la maîtrise d'ouvrage : SANEF pour l'échangeur A 26, et Agglomération pour les voies départementales et communales , ainsi que l'éventuelle sortie sur A16.

2) Dialogue avec les participants

Remarque : le nom des intervenants, orthographié phonétiquement, peut comporter des erreurs.

➤ **Intervention 1 de M. Dany BOGAERT (ADECA) :**

Les flux et accès routiers au parc sont essentiels à la réussite du parc, auquel nous ne sommes pas opposés.

Question : Flux venant de l'A16 Est avec nouvelle sortie VL prévue pour le parc, comment empêcher les PL venant à la Zone Turquerie d'emprunter cette nouvelle sortie ?

Réponse de M. NOISETTE : En fonctionnement normal d'exploitation, l'accès PL vers les zones logistiques sera canalisé par l'échangeur Transmarck – Turquerie, avec un fléchage approprié. Pour les visiteurs du parc (VL), ils seront invités à l'avance à accéder au parc par le nouvel échangeur sur l'A 26. Ces deux types d'usage ont tout intérêt à emprunter les accès fléchés et la cohabitation ne doit donc pas poser de problème.

Reste deux sujets sensibles sur lesquels nous travaillons actuellement :

- Interdire aux PL la sortie vers l'autoroute par la rue de Judée
- en conciliant le maintien d'une liaison entre l'axe principal de desserte de la zone Turquerie – Transmarck et la rue de Judée, pour une solution de sécurité et de délestage (PL vers A 26 en cas d'incident sur l'échangeur A16 Transmarck et inversement pour les VL du parc vers l'échangeur Transmarck en cas de blocage du nouvel échangeur A 26), et éviter alors d'encombrer la ville

Question : Cette nouvelle sortie sera située juste avant le carrefour d'accès à la rocade portuaire, elle risque de créer une zone accidentogène en cas de files et de retenues de PL allant vers le port.

Réponse de M. PIERRET : C'est un sujet bien identifié et en discussion également avec les services de l'Etat. Parmi les hypothèses, figure notamment l'option d'un ralentissement de la vitesse à 90 km/h sur cette portion.

➤ **Intervention 2 de M. Jean-Claude ECKHOUT (habitant du Beau-Marais):**

Le parc va être fortement générateur d'emplois et va tirer l'économie touristique, donc le développement économique du territoire

Question : Utilisation de la halte ferroviaire pour un « métro ferroviaire » avec la gare de Fréthun, Dunkerque et la Belgique

Réponse de Mme BOUCHART : le fer est un atout, sous-utilisé, que la nouvelle région entend bien valoriser. Elle a notamment prévu de lancer dès cette année une étude sur le projet de métro transmanche

Question : Le parking n'est-il pas une zone de danger avec la présence proche des migrants ?

Réponse de Mme BOUCHART : nous sommes en négociation avec l'Etat pour le démantèlement de la zone Nord de la lande, la collectivité ayant de son côté fait l'effort de l'humanitaire. Nous sommes également dans l'attente de sa position sur la mise en place d'un mur végétal le long de la rocade portuaire

Intervention 3 de Mme Sylvie ROUSSEZ (agriculteur à Marck)

Les agriculteurs sont des partenaires économiques et heureux de participer au développement économique de ce territoire. Expropriés de la ferme rue de Judée pour la création de la ZAC de la Turquerie, nous sommes réinstallés rue du Colombier, donc sur le chemin de l'accès principal des visiteurs arrivant par le futur échangeur A 26

Question : Comment prévoyez-vous de concilier les flux importants, qui vont transiter désormais par cet axe, avec le bon fonctionnement d'une exploitation pour accéder aux champs et à la ferme, avec de surcroît des pics de visiteurs en été alors que c'est aussi un pic d'activité pour l'agriculture ?

Par ailleurs, je souligne que la rue de Judée, non nettoyée malgré nos demandes, offre un stock de projectiles pour les sorties nocturnes des migrants.

Réponse de Mme BOUCHART : j'ai beaucoup de respect pour votre profession et ne suis pas en capacité de répondre à vous ce soir, je vous propose donc de vous recevoir prochainement pour échanger sur ce sujet.

Pour la rue de Judée, je demande à M. MIGNONNET, adjoint concerné par votre remarque, de revoir ce point et de revenir vers vous ultérieurement.

➤ **Intervention 4 de M. Thierry TZVARA (Clinique psychiatrique, voisin Heroic Land) :**

Question : comment empêcher les visiteurs de stationner en dehors du parc prévu et de rechercher des solutions plus économiques voire gratuites ?

Remarque de Mme BOUCHART : sur le pôle Santé, la volonté est de garder le parking gratuit.

Réponse de M. NOISETTE : Ce risque ne concerne pas les visiteurs du parc, qui viennent de loin et suivront naturellement le fléchage vers le parking, comme cela se fait sur tous les grands parcs. Reste les visiteurs de proximité, ceux qui connaissent bien la région et pourraient rechercher des solutions économisant le coût du parking. C'est très difficile à anticiper, et il faudra voir à l'usage, en fonction des pratiques, dans une discussion entre les acteurs concernés (exploitant du parc, collectivité et riverains), comment améliorer l'information et la signalisation pour éviter ces pratiques.

Question : le plan d'aménagement lors de l'achat des terrains de la clinique du Virval prévoyait un accès direct sur la ZAC en venant du port, qui semble avoir disparu ?

Réponse de M. NOISETTE : Il y avait bien un demi-échangeur sur l'A216 prévu dans les équipements de la ZAC du Virval. Les études de trafic réalisées en 2014 ont montré que ce

n'était pas une solution optimale, car ne portant pas sur les flux principaux. C'est sommes donc arrivés à la solution de l'échangeur sur l'A26, qui permet de traiter les flux venant de toutes les directions.

➤ **Intervention 5 de M. Xavier FOISSEY, agriculteur à Marck, élu de la Chambre régionale d'Agriculture et Président de la section des wateringues :**

Je rejoins l'intervention de Mme ROUSSET sur le monde agricole, systématiquement oublié.

Question : les flux sur l'A16 sont déjà très importants et l'autoroute est saturée aux heures de pointe le matin, le midi et le soir. Avec le nouveau trafic VL et cars du parc et le futur trafic PL de la zone logistique, est-il prévu un élargissement de l'A 16 ?

Réponse de M. NOISSETTE : les chiffres présentés précédemment résultent de simulations du trafic aux heures d'entrée et de sortie du parc, s'ajoutant au trafic existant. Il faut souligner, que l'heure d'arrivée au parc se situe après les flux de pointe matinaux des actifs sur le Calaisis, de même pour les flux de sortie, et que les jours les plus chargés sont le WE et jours fériés, avec un trafic des actifs très restreint.

Les simulations montrent bien la compatibilité des trafics du parc avec la capacité des axes autoroutiers et leur trafic existant. La réduction de vitesse à 90 Km/h en arrivant sur Calais, déjà évoquée, ne pourrait que réduire le risque accidentogène et d'encombrement.

Complément de M. PIERRET : nous avons pris de bonnes marges de sécurité dans les simulations puisque le trafic prévu du parc correspond à la fréquentation à 2,2 millions d'entrée, contre 1,5 attendus au démarrage.

Question : flux de l'eau et incidence du parc et de ses accès par la rue de Judée sur les wateringues pour la bonne évacuation de l'eau ?

Réponse de M. PIERRET : la gestion hydraulique est incluse dans l'étude d'impact, en préparation. Nous avons cette semaine une réunion à ce sujet avec vous à Cap Calais. Je rappelle que ce projet et celui de la zone logistique s'inscrivent dans le cadre des prescriptions de la loi sur l'eau pour les ZAC du Virval et de la Turquerie formulées par les services de l'Etat, mais aussi celles des sections de Wateringues avec un budget de travaux conséquent de plusieurs millions d'euros pour assurer un bon écoulement et stockage des eaux de ruissellement avant restitution au milieu naturel, équivalent au ruissellement généré par un terrain agricole nu.

➤ **Intervention 6 de M. Jean-Marc PUISSESSEAU, Président du Port Boulogne-Calais**

Tout d'abord, je me réjouis de ce projet. Ensuite, je trouve que la réflexion menée sur les accès avec la création d'un nouvel échangeur sur l'A26 est judicieuse pour éviter de mélanger les flux PL et VL.

Simplement une recommandation, il faut dès aujourd'hui commencer à travailler avec la SNCF, EUROSTAR et THALYS pour améliorer la desserte de la gare TGV de Calais Fréthun, aujourd'hui réduite, pour que cette gare alimente et irrigue toute la Côte d'Opale.

Réponse de Mme BOUCHART : cet après-midi, j'avais une réunion avec le Vice-Président DARMANIN, en charge des transports à la Région, pour Fréthun, son parking, la desserte et le métro transmanche

➤ **Intervention 7 de M. Laurent MALERY (habitant du centre-ville) :**

Question : le parc comporte une partie de commerces intégrés et une partie dans HEROIC CITY. Comment éviter que ce projet assèche un peu plus le commerce du centre-ville

Réponse de Mme BOUCHART : cette question a déjà été évoquée à plusieurs reprises lors des réunions précédentes. Les commerçants intéressés ont la possibilité de faire acte de candidature pour une cellule dans HEROIC CITY et le plan de circulation intègre l'objectif de faciliter aussi les flux de sortie des visiteurs qui le souhaiteront vers le centre-ville.

Question : Vous avez choisi pour la conception du parc la société Loftus Overseas, dirigée par M. TRAN LONG. Je me suis aperçu que cette société est en train de commercialiser ailleurs une des parties du parc, la zone SEAWORLD. Avez-vous signé avec cette société un contrat permettant de un retour sur cet investissement, financé avec l'argent du contribuable ?

Réponse de M. THIBOUS : LOM est un prestataire qui a fait le masterplan, son rôle est fini. Les droits de propriété intellectuelle d'HEROIC LAND appartiennent à Calais Promotion. Il peut par contre utiliser la référence du parc. C'est un concepteur de parcs, on ne peut pas l'empêcher de vendre son savoir-faire de masterplanning.

Par ailleurs, nous ne sommes pas responsables du document qui vous a été distribué à l'extérieur. Je note que les probables rédacteurs font preuve d'incohérence. Dans leur continuelle attaque du projet, ils reprocheraient aujourd'hui dans ce document une commercialisation du travail réalisé sur HEROIC LAND par la société de M. TRAN LONG, alors qu'ils ont toujours qualifié ce dernier d'incompétent.

➤ **Intervention 8 de M. BOGAERT :** 2 autres questions, avec une remarque sur le sujet, déjà précédemment évoqué, de parking sauvage des visiteurs de proximité, qui risquent d'encombrer la ZAC du Virval et le Pôle Santé. Ce risque me paraît important.

Question : pour l'aménagement des accès au parc, quelle est l'emprise foncière nécessaire pour l'élargissement de la rue de Judée, qui réduira d'autant les espaces agricoles ?

Réponse de M. PIERRET : Il est prévu d'aller à la rencontre des agriculteurs lorsque nous en saurons plus sur les emprises foncières nécessaires, à la suite des études en cours. Pour l'échangeur A26, nous savons que cet impact serait limité à une surface de 7 000 M², le chiffrage dépendra du format nécessaire (2 ou 3 voies) et devrait se limiter au maximum à 8 000 M²

Question : est-il prévu une gratuité du péage sur l'A26, en circulation de proximité et notamment entre Calais et St Omer ?

Réponse de M. NOISSETTE : l'A26 est une autoroute payante. L'étude que va réaliser la SANEF pour la maîtrise d'ouvrage du nouvel échangeur à créer va aussi examiner les conséquences du trafic généré sur la partie concédée et l'opportunité de créer ou non un péage à cet échangeur. Compte tenu de la répartition des trafics, un péage sur cet échangeur est peu probable. La SANEF pourrait participer au financement de l'échangeur en fonction des recettes supplémentaires générées. Il y aura du trafic supplémentaire et des recettes nouvelles. Nous l'espérons donc bien.

La gratuité du tronçon Calais-St Omer est un autre sujet. Nous ne pouvons pas répondre pour eux.

➤ **Intervention 9 de Jean-Pierre LEFEBVRE :**

Le trafic est important sur l'A16, quel que soit le jour, et même le dimanche. Je ne comprends pas les chiffres que vous présentez.

Réponse de M. PIERRET: les flux actuels sont très précis, avec des comptages rigoureux, modélisés par ordinateur. En ajoutant les nouveaux flux générés par le parc, on obtient un flux prévisionnel actualisé, qui est comparé aux capacités des axes. Nous avons pu ainsi tester les différentes options d'entrée sur le parking et les répercussions en files d'attente générées sur la rue de Judée et les conséquences sur les échangeurs autoroutiers. Ces outils de modélisation du trafic sont très fiables et performants.

➤ **Intervention 10 de M. Gilles PETUNE (orthographe ?) :**

Question : est-il prévu un éclairage sur l'A16, sur la portion entre Marck et Coquelles ? De même qu'une mise à 2x3 voies sur cette portion ?

Réponse de M. PIERRET : l'éclairage existe sur l'A16. C'est une question entre l'Etat et les collectivités, pour savoir qui va payer la facture électrique. Pour l'élargissement à 3 voies, c'est aussi un sujet à discuter entre ces deux partenaires.

Conclusion

Mme BOUCHART souligne les nombreux sujets abordés ce soir, à approfondir dans le cadre des études actuellement menées.

Elle donne rendez-vous pour la dernière réunion, qui se tiendra le 6 juin prochain à 19H, salle Nelson Mandela (Quartier Fort Nieulay), sur un autre sujet important, la thématique environnement. « Nous voulons en effet un parc d'attraction, idéalement aussi avec un label de haute qualité environnementale ».

Merci à tous pour votre présence et votre participation. J'ai bien noté le RV à prendre avec Mme ROUSSET pour les sujets d'environnement agricole.